

Procès-verbal

Assemblée Générale du 9 juin 2011 à 19h00

au siège d'UNI Global Union à Nyon

Présents et excusés : selon listes annexées à l'exemplaire original

ORDRE DU JOUR

- 1. Acceptation de l'ordre du jour**
- 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 juin 2010 à Nyon**
- 3. Rapport du Président**
- 4. Comptes 2010 - Présentation**
 - a. Rapport de la commission des finances**
 - b. Rapport de l'organe de révision**
- 5. Approbation de la gestion et des comptes et décharge au Comité et à l'organe de révision**
- 6. Elections complémentaires**
 - a. Présidence**
 - **Démission**
 - **Rétrospective**
 - **Election du nouveau Président**
 - **Remerciements**
 - b. Election de l'organe de révision 2011**
- 7. Rapport de la Direction**
- 8. Divers et propositions individuelles**

M. Jacques Pittet ouvre la séance en remerciant le syndicat UNI Global Union pour son accueil et la mise à disposition de la magnifique salle dans laquelle se tiennent les assises de Nyon Région Tourisme. Il souhaite ensuite une cordiale bienvenue aux membres présents avant de céder la parole à M. Andreas Sprunger, Head of UNI Print & Services, pour une présentation des activités de l'UNI et quelques mots de bienvenue.

1. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Selon l'article 12 des statuts, l'Assemblée Générale a été convoquée par écrit le 11 mai 2011 avec l'ordre du jour. Elle est donc valablement constituée.

L'ordre du jour est accepté sans modification et sera suivi tel que proposé.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 9 JUIN 2010 A NYON

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 juin 2010 ne suscite aucune remarque. Il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur, Madame Stéphanie Ponthus.

3. RAPPORT DU PRESIDENT

ANALYSE DE LA SITUATION GENERALE SUR LE TOURISME EN SUISSE ET DANS NOTRE REGION

En 2010 le tourisme lémanique a retrouvé le sourire

Après 2009, un exercice difficile, l'année 2010 s'est révélée très positive pour la région du Léman qui voit ses hôtels afficher une augmentation des nuitées bien supérieure à la moyenne nationale.

Ainsi, les chiffres de l'année 2010 montrent une croissance des nuitées au niveau suisse de + 1,7% et pour la région lémanique de + 4,7%. Avec 157'000 nuitées, le district de Nyon a enregistré une progression réjouissante de + 4,9% grâce au tourisme d'affaires, avec la clientèle des entreprises internationales (UEFA – UICN – UNI – WWF – Edwards – etc) et des manifestations événementielles (Visions du Réel, Paleo, FAR, etc).

Mais que nous réserve 2011 ?

Depuis quelques mois, le franc suisse s'est massivement apprécié par rapport à l'Euro, à la livre sterling et au dollar américain. Les économistes estiment qu'il faut s'attendre à ce que cette situation perdure encore assez longtemps. Nous devons donc nous préparer au scénario d'un renchérissement prolongé des prestations touristiques suisses.

Hausse de prix : + 23% en deux ans

La Suisse est victime d'un double phénomène : d'une part, le tiers des étrangers qui séjournent en Suisse paient leur séjour en Euro ; d'autre part, la force du franc incite toujours plus de confédérés à passer leurs vacances hors du pays. Selon Suisse Tourisme, les prix en Suisse ont augmenté, par effet de change principalement, de 23% ces deux dernières années. Le tourisme d'affaires, heureusement pour notre région, est moins touché que le tourisme de loisirs.

Si nous voulons rivaliser avec certaines destinations frontalières ou exotiques, la seule réponse possible, en particulier dans l'industrie hôtelière, est l'amélioration de la qualité.

Une aide provisoire de Berne

Pour compenser le franc fort, le Conseil fédéral a décidé de mettre 24 millions (+ 14%) supplémentaires à disposition de la promotion du secteur touristique.

... et pourtant Nyon et sa région manquent d'infrastructures hôtelières

Alors que le district de Nyon connaît un véritable boom économique avec l'installation de nombreuses et importantes sociétés internationales, l'offre hôtelière reste en rade, voire diminue dans le chef-lieu. A ce sujet, la presse locale et régionale s'est fait l'écho de la conférence publique organisée dernièrement à Rolle par le « Forum pour le développement du district de Nyon » sur le thème « Offre hôtelière dans le district de Nyon » qui faisait état d'une pénurie chronique de chambres d'hôtels, confirmée par les milieux économiques de notre région. A ce sujet NRT relève avec satisfaction l'engagement des autorités de la ville de Nyon dans un concours pour la recherche d'investisseurs en vue de la réalisation d'un centre de congrès, avec une infrastructure hôtelière importante, sur le secteur Perdtemps-Usteri, proche de la gare.

NYON REGION TOURISME

Comité et Comité de Direction

Elu au Comité lors de notre dernière assemblée générale, M. François Bryand, a rejoint les rangs du Comité de Direction et assure la « co-vice-présidence » avec M. Robert Jenefsky, en remplacement de M. François Calame qui est resté membre du Comité. Un grand merci à M. Calame qui s'est investi durant quelque 10 ans dans les activités du Comité de Direction.

Depuis notre assemblée générale du 9 juin 2010 tenue au siège de la Société Edwards Lifesciences à Nyon, notre Comité s'est réuni en octobre 2010, essentiellement pour l'examen du budget et du plan d'actions 2011, ainsi que pour la consultation d'une convention tripartite, entre les OT de Morges, de Nyon et l'Association des Hôteliers de la Côte, pour le développement d'un pool marketing sur la Côte lémanique. En avril, le Comité s'est penché sur les comptes de l'exercice 2010 qu'il vous soumet séance tenante.

Le Comité de Direction a tenu 8 séances, le lundi matin de 8h00 à 10h00 et même au-delà, au cours desquelles d'importantes décisions étaient à l'ordre du jour.

Ces activités font l'objet de rapports circonstanciés sous les points 4 et 7 de notre ordre du jour.

On relèvera toutefois :

- L'engagement de NRT et de son Directeur en particulier dans la mise en œuvre du « Plan directeur de la partie jurassienne du district de Nyon », projet géré par le Conseil régional.
- Une implication soutenue dans la gestion des ressources humaines avec :
 - la démission de notre Directeur, Jean-Pierre Pralong, fin juillet 2010 et son remplacement dès le 1^{er} juillet par M. Vasja Zalokar ;
 - le départ à l'étranger de Marc Baertsch à fin septembre, après 6 ½ ans à notre service, remplacé au 1^{er} décembre 2010 par Natacha Dupertuis ;
 - Au bureau de St-Cergue, après 5 ans de service à 50% Catherine Christen démissionnaire a été remplacée par Ariane Heller au 1^{er} avril 2011 ;
 - Après une année de stage, Chloé Gutknecht nous quittera pour poursuivre sa formation dans le tourisme et sera remplacée dès le 1^{er} juillet, pour un an également, par Sabine Vuillemenot.
- L'intégration formelle dans NRT des communes de St-George, Burtigny, Longirod et Marchissy.

- Les pourparlers en voie de finalisation, avec le concours du Conseil régional, de l'arrivée dans notre association de toutes les communes de la couronne rolloise, à savoir Bursinel, Bursins, Dully, Essertines-sur-Rolle, Gilly, Luins, Mont-sur-Rolle, Perroy, Tartegnin et Vinzel. Ces communes figureront au palmarès de nos brochures semestrielles dès cet hiver ainsi que du site internet de notre destination.
- Pris acte de la dissolution de l'AICC, Association des Intérêts du Cœur de la Côte et la reprise du personnel de l'Office du tourisme de Rolle par cette commune. NRT reste dans l'attente, souhaitable et souhaitée, d'une mise en commun formalisée avec cette commune de la promotion touristique de la Côte lémanique.
- La poursuite avec Coppet du projet d'intégration d'un point i (guichet d'information) desservi dans les locaux en voie de transformation de la réception de l'administration communale.
- Participation aux 2 séances annuelles du « Groupe de travail pour la création d'une plateforme touristique pour la Côte et le Pied du Jura » présidées par M. Belotti, syndic de Rolle.
- Une collaboration active avec le Conseil régional par le biais de la « commission taxe » à laquelle NRT (Président et Directeur) est associé. Pour mémoire, ce groupe de travail analyse les demandes d'aides financières pour des projets touristiques intéressants le Fonds régional d'équipement touristique du CR et rapporte ses conclusions à la commission tourisme du CR.
- Les 3 conventions de partenariat avec la Ville de Nyon, le Conseil régional et la commune de St-Cergue arrivant à terme à fin 2011, un groupe de travail comprenant MM. Bryand, Zalokar et votre président, a été activé pour proposer au CR un nouveau projet de contrat de prestations unique, Nyon ayant rejoint le CR. Si nécessaire, des avenants définissant les prestations spécifiques demandées par des communes (OT de Nyon, de St-Cergue, de Coppet et peut-être de Rolle) seront annexées à la convention.
- La décision que NRT participe en tant que destination au projet « Destination Management 3^{ème} génération » initié par l'Université de St-Gall, sous le patronage et le financement du SECO (Secrétariat d'Etat à l'Economie de l'administration fédérale), par l'intermédiaire d'Innotour (programme d'encouragement à l'innovation et la coopération dans le domaine touristique). Ce projet a obtenu l'approbation enthousiaste du SELT (Service de l'économie et du tourisme du canton de Vaud). Notre Directeur, M. Zalokar, vous communiquera son enthousiasme pour ce projet sous point 7 de l'ordre du jour.
- La gestion financière de notre association dont les détails figurent au point suivant de notre ordre du jour.

CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

Avec une excellente collaboration entre l'organisation institutionnelle, Comité et Comité de Direction et notre structure professionnelle, notre association a pu pleinement assumer son rôle d'accueil, d'information et surtout de promotion touristique de notre belle région.

Ainsi j'exprime toute ma gratitude à Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Direction et du Comité élargi pour l'intérêt actif qu'ils portent à l'égard du tourisme en apportant tout au long de l'année leurs compétences et leur concours à la bonne marche de notre association.

J'adresse un chaleureux merci à nos collaboratrices et collaborateurs très professionnels qui ont, grâce à des efforts supplémentaires consentis par les uns et les autres, assuré le parfait fonctionnement de NRT, malgré des changements de personnel, des absences pour cause de maladies ou d'accident, qui ont ces douze derniers mois perturbé le fonctionnement normal de nos offices.

Au nom de notre association j'exprime toute ma gratitude à notre Directeur, M. Vasja Zalokar, ainsi qu'à toute son équipe qu'il nous présentera tout à l'heure, pour l'excellence du travail accompli à la cause du tourisme dans notre district.

4. COMPTES 2010 - PRESENTATION

Mme Vial, trésorière, présente et commente le bilan et les comptes de pertes et profits 2010 qui figurent en pages 10 et 11 du rapport d'activités 2010-2011.

Bilan

Au 31.12.2010, les liquidités étaient de CHF 65'677.87.

Sur recommandation et proposition de la Fiduciaire Favre Révision SA, les transitoires sont présentés en détail. Ils s'élèvent à CHF 86'504.90, montant composé de CHF 52'998.55 au titre des débiteurs et de CHF 33'506.35 au titre des actifs transitoires.

Au chapitre de l'actif immobilisé, NRT a investi dans un ordinateur et un appareil-photo numérique pour un total de CHF 3'495.05, montant à amortir sur deux ans.

Les passifs transitoires se montent à CHF 80'848.89, répartis entre CHF 28'148.89 au titre des créanciers et CHF 52'700.- au titre des passifs transitoires.

Le total des fonds de renouvellement et d'investissement se monte à CHF 45'404.10 et est ainsi entièrement couvert par les liquidités.

L'exercice 2010 se solde par un bénéfice net de CHF 372.76.

Comptes de pertes et profits

La présentation des comptes de pertes et profits a été modifiée et calquée sur la présentation des communes pour l'utilisation des fonds qui sont mentionnés au niveau des produits et pour l'attribution de fonds qui sont mentionnés au niveau des charges. Ces utilisations et autres attributions étaient auparavant directement portées soit en diminution, soit en augmentation des charges correspondantes.

Produits

Le total des produits s'élève à CHF 861'231.-. Les cotisations sont en légère augmentation. Les taxes de séjour Région ont été augmentées par rapport au budget, en raison notamment d'une rétrocession d'environ CHF 14'000.-. La centrale de réservation, avec un montant de CHF 6'679.- affiche des résultats fort mitigés. Les revenus sur prestations se montent à CHF 96'824.-. Les CHF 19'260.- inscrits au titre du financement annuel par projet correspondent à des montants octroyés par le Conseil régional et la Ville de Nyon pour des projets ayant entre autres trait à la réalisation d'une vidéo promotionnelle ou encore à l'intégration des quatre communes du pied du Jura. Enfin, les « contributions actions spécifiques partenariat » correspondent aux montants versés par Provinyon, la SIC, les transports publics et GastroNyon pour la mise en œuvre des suites du projet Enjoy Switzerland.

Charges

Le total des charges s'élève à CHF 860'858.-. La masse salariale est conforme à celle prévue au budget. Les dépenses liées aux postes « photocopieuse leasing + copies » sont plus élevées qu'en 2009 en raison de l'investissement dans un nouveau copieur à Nyon et du déménagement et installation de l'ancien copieur dans les bureaux de St-Cergue. Les honoraires administratifs sont inférieurs à ceux inscrits aux comptes 2009 en raison d'un montant de CHF 3'000.- qui avait été provisionné en vu des frais liés à l'introduction de la TVA et aux modifications au Registre du Commerce. Les frais liés à l'engagement de personnel s'inscrivent aussi dans ce même principe avec une provision d'un montant de CHF 4'000.- qui avait été effectuée. Le poste « éditions de documents » est en diminution et n'atteint pas les montants budgétés, la brochure « la Côte lémanique » n'ayant pas fait l'objet d'une nouvelle publication.

Les amortissements se montent à CHF 1'747.50, représentant la moitié de l'investissement 2010.

a. Rapport de la commission des finances

M. Robert Jenefsky donne lecture du rapport de la Commission des Finances qui s'est réunie en date du 4 avril 2011.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

A l'Assemblée Générale du 9 juin 2011
de Nyon Région Tourisme

Mesdames, Messieurs,

La Commission des Finances, composée de M. Jenefsky et de Mme Jaccard, s'est réunie le 4 avril dans les bureaux de NRT, en présence de Mme Vial et M. Zalokar, qui ont répondu à ses questions. Ils ont examiné les comptes 2010 et constaté que le budget 2010 a été bien suivi, le total des charges se rapprochant du budget, de même que celui des produits.

Produits :

- Le poste « Taxe de séjour Région » est en augmentation de CHF 14'000.- par rapport aux comptes 2009. Cette somme est due au paiement d'arriérés de taxes du Conseil régional ;
- Le poste « Centrale de réservation » n'a pas répondu aux attentes, les hôteliers réussissant à vendre les séjours hôteliers par leur propre organisation, et les touristes les achetant par internet. Dès lors, on peut se poser la question de l'utilité de ce poste, qui donne beaucoup de travail aux employés de NRT ;
- Le poste « revenus sur prestations » est en augmentation de CHF 11'000.- par rapport au budget, grâce à diverses actions (4 festivals, visites guidées, ventes de divers objets).

Charges :

- Le poste « Actions promotionnelles et publicitaires » a une différence de CHF 33'000.- de plus par rapport au budget. Ceci est dû entre autres à la commande d'un film publicitaire à l'entreprise ORCA.

En conclusion, la Commission des Finances estime que vu le changement de direction en cours d'année et les absences pour raison de maladie du personnel, le résultat 2010 est très bon. Elle félicite M. Zalokar et toute son équipe, particulièrement Mmes Vial et Ponthus, pour cette bonne gestion.

Nyon, le 7 avril 2011

La Commission des Finances

Eliane Jaccard
Robert Jenefsky

b. Rapport de l'organe de révision

Mme Eliane Jaccard donne lecture du rapport de l'organe de révision, la Fiduciaire Favre Révision SA à Lausanne.

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT

A l'Assemblée Générale des membres
de l'Association Nyon Région Tourisme
Comptes annuels au 31 décembre 2010

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation) de l'Association Nyon Région Tourisme pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de Direction alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Fiduciaire Favre Révision SA

Christophe Pfister
Expert diplômé en finance et en controlling
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable

Daniel Dupasquier
Expert-comptable diplômé
Expert réviseur agréé

Lausanne, le 25 mai 2011

5. APPROBATION DE LA GESTION ET DES COMPTES ET DECHARGE AU COMITE ET A L'ORGANE DE REVISION

Le rapport de gestion, les comptes 2010 et le rapport de l'organe de révision sont soumis au vote de l'Assemblée générale qui les approuve, sans abstention ni avis contraire, et donne décharge au comité et aux vérificateurs pour l'exercice 2010.

6. ELECTIONS COMPLEMENTAIRES

a. Présidence

Démission

Conformément à l'annonce faite lors de l'Assemblée générale 2010, M. Jacques Pittet confirme son souhait de se retirer de la Présidence de Nyon Région Tourisme et dresse le bilan des douze années passées à la tête de l'organe régional du tourisme.

Rétrospective

L'Association, fondée en 1888, s'appelait lors de sa création « Société pour le développement de Nyon ». Plus tard, en 1936, elle devient l'« Association des Intérêts de Nyon et Environs ». Puis dès 1972, elle complète son appellation en « Office du tourisme et Association des Intérêts de Nyon, Coppet et environs ADIN ».

- Entré au Comité et au bureau du Comité en 1996, j'ai été élu comme 32^{ème} Président depuis 1888, lors de l'assemblée générale du 10 juin 1999, en remplacement de M. Didier Cuendet.
- Le Directeur, en place depuis 4 ans, Etienne Varga, nous quitte pour l'étranger. Il est remplacé dès le 15 novembre 1999, par une Directrice, Mme Véronique Schulz, qui a pris, au cours de ses 8 ans d'activité au sein de NRT, le nom plus vaudois d'Hermanjat. Cette même année, l'OT s'équipe d'une première centrale

de réservation hôtelière Deskline et obtient le label QI décerné par la Fédération Suisse du Tourisme.

- A cette époque, fruit d'une vingtaine de séances que je préside, le rapport dit « OTN 2000 » est présenté à l'assemblée des syndics du district puis à l'assemblée de l'ARN (Association régionale pour l'aménagement de la région nyonnaise, actuellement Conseil régional).

Cet important document dont les objectifs étaient :

- Explorer le milieu dans lequel devait œuvrer un office régional de tourisme
- D'en définir les axes d'activités
- D'en démontrer la nécessité
- De proposer de nouvelles structures et un modèle de financement,

a abouti le 4 octobre 2000 à l'acceptation par l'AG de l'ARN, unanime, de porter à son budget 2001, une contribution de CHF 2,50 par habitant, soit un montant global de CHF 150'000.- environ, dédié au développement du tourisme dans tout le district, sur la base d'un contrat de collaboration.

C'est ainsi qu'est née formellement la vocation régionale de Nyon Région Tourisme lors de l'AG extraordinaire du 28 novembre 2001 avec des statuts adaptés en conséquence.

- Cette même année NRT devient « base de coordination » vis-à-vis de l'OTV pour toute la Côte CR.
- 2001 fut aussi la grande année de la lutte avec l'organisation à Nyon de la fête fédérale de lutte (plus de 200'000 personnes sur 2 jours ½) dans laquelle NRT a été fort impliqué.
- 2002 NRT décroche de la FST le label de qualité QII (niveau 2 sur 3).
- En mai 2003 la commune de St-Cergue confie à NRT, sur la base d'un contrat de prestations, la gestion opérationnelle de son office.
- En septembre de cette même année se tient au château de Rolle la 1^{ère} séance dédiée au rapprochement des OT de la Côte avec les représentants des municipalités et des structures touristiques d'Aubonne, Morges, Nyon, Rolle, St-Cergue et St-Prex. Plusieurs séances ont suivi sans qu'à ce jour un objectif concret n'ait été atteint.
- 2004 sera marqué par la signature le 26 octobre d'un mandat de prestations confié par la municipalité de St-Cergue à NRT pour la reprise effective de l'OT de St-Cergue avec son personnel.
- En début d'année un nouveau système de réservation hôtelière TOMAS est installé ; il est encore opérationnel à ce jour.
- Le 3 janvier 2005, enfin ! après une longue période de prospection l'Office du tourisme de Nyon déménage de ses locaux vétustes et exigus de l'av. Viollier 7, pour prendre possession de nouveaux bureaux neufs, fonctionnels et plus vastes de l'av. Viollier 8.
- 2006 NRT est sélectionné par Suisse Tourisme, sur la base d'un concours, pour participer avec 5 autres destinations, au projet Enjoy Switzerland. L'objectif pour 2007 et 2008 de cet ambitieux projet est l'amélioration complète et durable de la qualité de l'ensemble des services touristiques auprès des prestataires de la branche dans notre destination touristique. Coût de l'opération env. CHF 400'000.- avec le financement assuré par ST et l'OTV ainsi que régionalement par le CR, la ville de Nyon et NRT pour CHF 70'000.- chacun et nos partenaires directs SSH la Côte, Gastronyon, Provinyon, SIC, NStCM, TPN.
- Engagement le 6 décembre 2006, pour 2 ans, d'un chef de projet en la personne de Jean-Pierre Pralong.
- 2007 et 2008 forte implication de NRT dans le projet Enjoy.
- 2008 C'est Euro Foot avec un site de projection UBS Arena sur la place des fêtes de Rive. NRT s'est occupé de la mise en œuvre des sites d'accueil et d'information avec un centre de presse qui a reçu à certaines occasions quelque

150 journalistes venus de nombreux pays. Ainsi grâce à de très nombreux articles de presse et de sujets télévisés, cette manifestation a fortement contribué à accroître la notoriété de notre région dans toute l'Europe.

- Janvier 2008 notre Directrice Véronique Hermanjat nous quitte pour créer sa propre structure indépendante dans le domaine touristique de l'organisation, de la communication et de la formation.
- Dès le 1^{er} février, Jean-Pierre Pralong reprend la direction de notre association cumulant sur un an cette fonction avec son mandat de chef de projet Enjoy.
- Le 30 mars 2009 a lieu, lors d'une cérémonie officielle, la signature des 3 conventions entre NRT, la Ville de Nyon, le Conseil régional et la commune de St-Cergue. Ces contrats définissent formellement le partenariat avec NRT et les prestations demandées en contrepartie de contributions permettant à NRT de remplir les mandats prescrits.
- Fin juillet 2010, changement de direction : Jean-Pierre Pralong saisissant une opportunité qui lui est offerte de retourner dans son canton du Valais nous quitte. Il est remplacé, dès le 1^{er} juillet, par Vasja Zalokar que j'ai eu le plaisir de vous présenter déjà lors de notre assemblée générale en 2010. Comme vous l'avez certainement remarqué M. Zalokar a fait en une année d'importants progrès dans notre langue ce dont je le félicite... l'an prochain il aura pris l'accent vaudois !!!

Assemblée générale du 9 juin 2011... c'est à mon tour, après 16 ans de Comité, dont 12 ans à la présidence, de céder ma place à plus jeune et à des compétences en matière de tourisme affirmées et reconnues.

Aimant cette région pour l'avoir sillonnée en long et en large pour son approvisionnement en eau, en gaz, en électricité et finalement en télé-réseau durant 33 ans, j'ai eu beaucoup de plaisir à participer comme président de NRT à la promotion d'une si belle contrée.

Grâce à mes collègues des Comités successifs et surtout aux contacts des directrice et directeurs, ainsi qu'aux excellents professionnels qui ont formé et qui forment NRT, j'ai beaucoup appris de ce domaine que je ne connaissais que comme touriste et je vous en remercie de tout mon cœur.

Depuis 2002 je représente également la Côte lémanique au Comité Directeur de l'OTV, où je vais également céder ma place à la prochaine assemblée générale de l'OTV le 23 juin 2011.

Je remets la présidence d'une association dynamique, fonctionnelle et en parfaite santé financière, tant en ce qui concerne l'organisation institutionnelle que professionnelle.

Election du nouveau Président

Pour succéder à M. Jacques Pittet, le Comité de Nyon Région Tourisme propose la candidature de M. François Bryand. M. Pittet s'adresse à l'assemblée afin de demander si une autre personne souhaiterait se présenter au poste de Président. Aucune proposition n'émane de l'assemblée et l'élection de M. François Bryand comme 33^{ème} Président de Nyon Région Tourisme est saluée et acceptée par de vifs applaudissements.

M. François Bryand remercie chaleureusement l'assemblée de la confiance ainsi accordée et témoigne de sa motivation à poursuivre les missions de NRT en mettant au service de l'association ses 30 années d'expérience sur le terrain.

Remerciements

M. François Calame s'adresse à l'assemblée pour rendre hommage à M. Pittet. Il retrace les différentes étapes de la régionalisation de NRT et salue particulièrement les qualités d'ouverture, de cohérence et d'écoute de M. Pittet, ainsi que son esprit de synthèse. Il relève par ailleurs aussi son côté bon vivant dont il sera question sous point 8 de l'ordre du jour.

b. Election de l'organe de révision 2011

S'appuyant entre autres sur les compétences accrues présentées par la Fiduciaire Favre Révision SA en matière de fiscalité touristique, le Comité propose de la reconduire en qualité d'organe de révision 2011.

Ne faisant l'objet d'aucune remarque, le choix de la Fiduciaire Favre Révision SA est validée à l'unanimité, sans aucune abstention, ni avis contraires, par l'Assemblée Générale.

7. RAPPORT DE LA DIRECTION

Le rapport du directeur fait partie du rapport d'activités joint au procès-verbal.

8. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

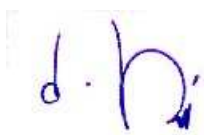
Aucune proposition individuelle écrite n'est parvenue au Président dans les délais impartis par l'article 13 des statuts de Nyon Région Tourisme.

M. Robert Jenefsky, Vice-président de Nyon Région Tourisme, rapporte la proposition de nommer M. Jacques Pittet comme membre d'honneur de Nyon Région Tourisme afin de le remercier de son engagement et de son investissement. Cette proposition est acceptée par de vifs applaudissements de l'assemblée. Afin de concrétiser les remerciements prodigués à l'égard de M. Pittet, M. Jenefsky lui remet un bon pour un repas pour deux personnes à faire valoir auprès du Restaurant de l'Hôtel de Ville à Crissier.

M. Jacques Pittet remercie les membres présents et renouvelle ses remerciements à l'encontre d'UNI Global Union.

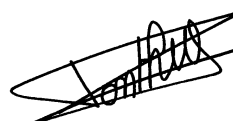
Aucune personne ne souhaitant ensuite s'exprimer, M. Jacques Pittet lève la séance à 21h00 et convie l'assemblée à partager le verre de l'amitié offert par Provinyon et M. Denis Hermanjat de la cave de la Charrue à Commugny.

Le Président



Jacques Pittet

La Secrétaire



Stéphanie Ponthus

Nyon, le 17 juin 2011

Annexes : Rapport d'activités 2010 - 2011